SAUVER LE PATRIMOINE VIDEO DE LA VILLE DE GENEVE: ENTRE ACTION, PRAGMATISME ET DOUTE

Didier Grange
Archives de la Ville de Genève

1- UNE PRÉOCCUPATION PARTAGÉE

Nombreux sont les archivistes qui sont confrontés à la question de la gestion, de la conservation et de la mise à disposition des documents audiovisuels, que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur privé. Le défi est de taille face à la complexité du sujet. La plupart des professionnels ne sont pas formés dans ce domaine particulier et les institutions qui les emploient disposent rarement de l'infrastructure requise. Finalement, dans ce contexte et vu l'importance du patrimoine audiovisuel, chacun trouve des solutions à force de lectures, de visites, de participation à des séminaires, de contacts personnels et de tâtonnements.

Le texte qui suit participe des efforts de la communauté internationale professionnelle pour sauver et mettre à disposition le patrimoine audiovisuel en général et le patrimoine vidéo en particulier. Il témoigne d'une opération menée ces dernières années par les Archives de la Ville de Genève (AVG) et différents services de la Municipalité, et présente brièvement les résultats obtenus. Il se concentre en particulier sur la question de l'évaluation d'un ensemble conséquent de vidéos.

2- LE PROJET

2.1 Contexte

Bien que la Ville de Genève soit une municipalité politiquement indépendante depuis 1842, ce n'est qu'en 1986 qu'une unité dédiée aux archives a vu le jour. Occupant une archiviste à ses débuts, elle compte aujourd'hui quatre professionnels. Aucun membre de l'équipe actuelle n'a de formation ou des compétences particulières en matière d'archives audiovisuelles. Quant à la Municipalité, elle emploie un peu plus de 3'500 fonctionnaires répartis en six Départements, qui offrent des prestations à une population d'environ 200'000 habitants.

En Ville de Genève, le patrimoine audiovisuel n'a jamais fait l'objet d'une politique concertée et voulue par les Autorités. Les supports achetés, reçus ou créés par les différents services de l'Administration sont conservés directement par ces derniers, à l'exception d'un ensemble qui comprend un grand nombre de vidéos, qui se trouve au Centre Multimédia Municipal (CMM)[1].

Les Archives de la Ville de Genève, conscientes du problème posé par cette situation et par le vide existant en matière de constitution et de conservation du patrimoine audiovisuel, ont pris l'initiative de faire évoluer cette situation, en collaboration avec les bibliothèques scientifiques de la Municipalité. Ne pouvant attaquer tous les fronts en même temps, vu l'urgence et la masse à prendre en considération, une première opération a été réalisée sur les vidéos.

La grande majorité des services de la Ville conserve des vidéos. La provenance des supports est diverse: achats, produits de mandats confiés à des entreprises spécialisées, images données par la télévision publique, images copiées sur les chaînes publiques de télévision, dons de privés, réalisations effectuées par des fonctionnaires, spécialistes de la vidéo ou pas, sans oublier les produits de tournages effectués par le Centre Vidéo, unité dédiée à la vidéo, qui a été opérationnelle entre 1988, année de sa création et 1999, année de la fin de ses activités, et les productions du CMM lui-même.

Selon une enquête menée entre 2005 et 2006, plus de 5'000 supports ont été annoncés par les services de l'Administration et le Centre Multimédia Municipal (CMM). Mais ce chiffre est trompeur: quelques services importants n'ont pas répondu au questionnaire. De ce fait, l'ensemble pourrait bien dépasser en réalité les 7'000 unités, comme nous le pensions au moment de la rédaction d'un rapport reprenant partiellement les résultats de l'enquête, voire même les 10'000 unités, comme nous le pensons actuellement.

Les plus anciennes vidéos remontent à la fin des années soixante. Les plus récentes sont contemporaines à la réalisation de ce projet. Les supports sont très variés bien sûr. On trouve à la fois des VHS, Betacam, Umatic, DV, DVCAM, DVCPRO, HDV, HI8, DVD et des bandes un pouce…

2.2 Actions entreprises

Comment aborder une pareille masse en sachant que les moyens dont nous disposions tant du point de vue financier qu'humain étaient limités? Certes, dans l'idéal, il aurait fallu se pencher sur chaque support. Toutefois, cette façon de procéder n'était pas envisageable dans notre contexte. En conséquence de quoi, nous avons dû emprunter d'autres voies, plus en adéquation avec nos possibilités.

Heureusement, nous avons été aidés dans notre mission. Nous avons œuvré en concertation avec le Centre Multimédia Municipal (CMM) et pris l'avis de nos collègues des bibliothèques scientifiques de la Ville. D'un commun accord, nous avons choisi de constituer ce que nous avons qualifié de «noyau patrimonial», c'est-à-dire un périmètre dans lequel un ensemble de supports que nous souhaitions sauver, décrire et mettre à disposition en priorité, trouverait sa place. Seules, les vidéos qui entreraient dans ce noyau patrimonial suivraient la chaîne de traitement au complet et seraient conservées.

Nous sommes partis du principe que nous ne pouvions pas tout conserver. Pour arriver au résultat final, nous devions sélectionner un certain nombre de vidéos. Compte tenu du caractère totalement hétérogène de ces bribes de collections de vidéos dispersées à travers la Municipalité, leur provenance parfois incertaine, le peu d'information dont nous disposions à leur sujet dans certains cas, leur contenu, l'état physique des supports, sans oublier les droits qui leur sont liés, la tâche s'est révélée ardue.

Pour les supports conservés au CMM (plus de 2'000), nous avons bénéficié de l'existence d'une base de description assez sommaire mais tout de même utile, réalisée en son temps par le Centre vidéo et complétée après la disparition de ce service. Cette base a fait l'objet d'une analyse et nous a servi de référence. Toutefois, il faut noter que les titres étaient très souvent laconiques (combien de fois n'avons-nous pas trouvé comme simple descripteur ou titre «Genève»…), ce qui ne nous a pas facilité la tâche. De ce fait, nous aurions dû visionner un grand nombre de supports pour nous faire une idée de leur contenu. Dans la mesure du possible, nous avons limité notre recours aux supports, afin de ne pas prétériter leur conservation en les manipulant et en les visionnant. De plus, nous voulions économiser notre temps et notre énergie.

Certes, en matière de sélection, nous aurions pu nous baser sur la littérature professionnelle existante[2]. Toutefois, nous avons décidé de prendre une autre voie et de travailler par étapes, à notre façon. C'est certainement la première étape qui est la plus originale dans le processus mis en place: dans un premier temps, nous avons en effet recouru à une simple grille (voir ci-dessous), adaptée d'un travail de mémoire d'une étudiante en information documentaire réalisé chez nous[3]. Reposant sur le bon sens, cette grille prend en considération deux axes: le producteur de la vidéo et le degré de relation entre le thème et la Municipalité. Le résultat du croisement de ces deux axes aboutit à une décision d'évaluation («à conserver en priorité», «à conserver», «éliminer», «à discuter, peut être important à conserver»). Chaque support a été passé au tamis de cette grille. Cette approche très simple et pragmatique a permis de trier de manière efficace et logique l'ensemble disparate que nous devions étudier.

Bien sûr, nous avons dû faire des choix dans le cas des supports rentrant dans les cases «à discuter, peut-être important à conserver». Seule une partie d'entre eux a été conservée, après analyse complémentaire.

Le thème abordé est en relation avec:	**Producteur de la cassette:**				
	Centre Vidéo	**Service de la Ville**	**Créateur genevois**	**Créateur suisse**	**Créateur étranger**
un **Service de la Ville**	à conserver en priorité	à conserver en priorité	à conserver	à conserver	à conserver
Genève (ville et/ou canton)	à conserver	à conserver	à discuter, peut être important à conserver	à discuter, peut être important à conserver	à discuter, peut être important à conserver
la **Suisse**	à discuter, peut être important à conserver	à discuter, peut être important à conserver	éliminer	éliminer	éliminer
autre chose (un sujet hors des critères précités)	à discuter, peut être important à conserver	à discuter, peut être important à conserver	éliminer	éliminer	éliminer

Figure 1) Grille d'évaluation

Nous ne nous sommes pas contentés du recours à la grille d'évaluation décrite. Une fois ce palier franchi, nous avons tenu compte d'autres éléments, comme les droits attachés à chaque support, le fait qu'il s'agisse de produits finis ou de rushes, d'originaux ou de copies, l'état physique des supports, voire l'intérêt réel - et subjectif - du contenu des vidéos. La sélection s'est faite donc par touches successives. Nous avons passé en revue les informations dont nous disposions par rapport à l'ensemble de ces critères et nous les avons complétées dans la mesure du possible. Finalement, au terme du processus, ce sont quelques 271 supports (pour un total de 108 heures) qui ont été retenus pour la conservation à long terme. Ils constituent aujourd'hui notre «noyau patrimonial».

Quant aux supports qui n'ont pas été retenus, ils ont été rendus aux services d'origine, charge à eux de les conserver s'ils le souhaitent, ou ils ont été directement détruits, avec l'accord du service d'origine. Quand le Centre Vidéo ou les services de la Ville n'étaient pas les créateurs des vidéos et que nous souhaitions éliminer les supports (cases «éliminer» de la grille d'évaluation), il nous est arrivé de prendre contact avec des institutions extérieures à la Ville pour voir dans quelle mesure elles auraient pu être intéressées de récupérer tel ou tel support.

2.3 Résultats

Les 271 supports qui composent le «noyau patrimonial» sont aujourd'hui transférés sur des bandes de conservation Beta SP et sur des fichiers électroniques. Les supports originaux ont été conservés.

Nos collègues de la Bibliothèque d'art et d'archéologie (BAA)[4] effectuent la description du noyau constitué, en recourant à une adaptation romande (RERO – Réseau des Bibliothèques de Suisse Occidentale) des règles de catalogage américaines (Anglo American Cataloguing Rules - AACR2). Le fait que la description des supports ne soit pas réalisée par le personnel des Archives mais par un autre service de l'Administration nous convient; cette solution permet de nous concentrer sur d'autres tâches tout en étant assurés que le travail sera effectué avec tout le soin requis. La BAA mettra les copies à disposition dans ses murs, sur un poste informatique dédié. Aussi, tout un chacun pourra librement visionner le noyau patrimonial constitué. Quant à la mise à disposition sur le web, elle est envisagée. Nous avons du reste vérifié systématiquement la question des droits afin d'éviter les mauvaises surprises au moment de réaliser concrètement cette phase du projet. Cette étape devrait être réalisée en 2014. Nous ne mettrons certainement pas l'ensemble du noyau en ligne, mais une sélection dont les critères restent à définir.

Les contenus des supports sont assez hétéroclites. Ils tournent bien sûr autour de la Ville de Genève, des services de l'Administration, de leurs activités ainsi que d'événements particuliers qui ont Genève pour cadre, qu'ils soient politiques, culturels, sociaux ou sportifs, par exemple. Ainsi, on trouve des présentations générales de la Ville; des reportages ou des documentaires consacrés aux travaux publics, aux activités des services et à des métiers; des conférences de presse; des conférences publiques; des inaugurations d'expositions; des entretiens; des reportages d'actualité (culturelle en particulier); des images promotionnelles de Genève; des remises de prix et de la formation destinée au personnel de l'Administration. Rien de très exceptionnel diront certains, mais tout de même des images uniques que l'on trouve exclusivement en Ville – et nulle part ailleurs.

3- A VENIR…

Ce «noyau patrimonial»va continuer de grandir ces prochaines années au fur et à mesure des visites qui seront effectuées dans les services qui détiennent encore des vidéos et qui n'ont pas participé à l'enquête de 2005-2006. Certains services risquent aussi de retrouver à une occasion ou une autre des supports qui nous avaient échappé jusqu'alors. Nous sommes conscients que nous avons mis le doigt dans un engrenage et qu'il faudra assumer notre politique dans les prochaines années.

Parmi les projets spécifiques qui devront être mis sur pied, mentionnons le traitement des vidéos d'artistes conservées par le Fonds d'Art Contemporain de la Ville (FMAC) dont la mission est de soutenir financièrement de manière ponctuelle des artistes genevois, d'acquérir des œuvres et d'effectuer des commandes d'art public. Ce Fonds conserve 200 vidéos d'artistes qui ont été acquises à leurs auteurs au fil des ans et dont les plus anciennes remontent à la fin des années soixante. Cette même institution a reçu également plus de 2'000 supports de la part du Centre pour l'Image Contemporaine (CIC), centre qui a été transféré au FMAC en 2009. Les plus anciennes vidéos du CIC remontent également à la même période.

Dans le même ordre d'idée, notons que le Musée d'ethnographie de la Ville (MEG) conserve de très

nombreux films et vidéos achetés ou réalisés sur le terrain par des ethnologues du MEG ou d'autres institutions. Leur intérêt et leur très grand nombre a rendu impossible leur traitement dans le cadre de l'opération décrite ci-dessus. Une solution alternative devra être trouvée pour les traiter de manière adéquate.

Finalement, il faut encore tenir compte d'ensembles de vidéos, souvent disparates, provenant d'institutions culturelles indépendantes mais subventionnées par la Municipalité, qui ont été donnés aux Archives de la Ville ou à d'autres institutions municipales. Nous pensons en particulier au matériel provenant de théâtres, d'orchestres, de galeries d'art par exemple. Dans ce cas aussi, une opération particulière devra être entreprise pour les traiter. Les questions de droits se révèlent particulièrement épineuses dans certains cas. De plus, parfois réalisées avec les moyens du bord, elles sont de qualité très diverses. Néanmoins, elles sont importantes non seulement pour l'histoire des institutions dont elles sont issues, mais aussi pour l'histoire culturelle de Genève, au sens large.

4- CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES FINALES

Arrivés au terme de ce premier essai, nous sommes habités par le doute. Avons-nous fait ce qu'il fallait ? Notre réponse globale au problème est-elle correcte ? Même si un débat de fond peut être lancé, nous avons privilégié le pragmatisme et l'action. Vu la fragilité des supports (condamnés à disparaître à terme), l'absence de structure organisationnelle, le vide en matière de responsabilité, il nous est apparu important de ne pas rester les bras croisés. Ceci dit, nous sommes conscients que tant sur l'approche théorique que sur des aspects pratiques d'autres chemins auraient pu être pris. Mais, faire des choix n'est-ce pas le propre du travail de l'archiviste?

Soulignons aussi combien les partenariats établis ont facilité la réalisation de ce travail. Il nous aurait été impossible de mener à bien ce projet de manière isolée. L'institution ne disposait ni des moyens, ni des connaissances, ni des spécialistes nécessaires. En revanche, grâce aux partenariats, bien des obstacles ont été surmontés. Cette première expérience a ouvert aussi des perspectives pour l'avenir. Les partenariats pourront être répétés dans le cadre de nouveaux projets consacrés à d'autres supports audiovisuels.

Les Archives de la Ville animent actuellement le débat au sein de la Municipalité afin qu'une politique concertée soit finalement arrêtée par les Autorités et que le patrimoine audiovisuel soit traité de manière adéquate. En plus des initiatives prises dans le cadre du projet qui vient d'être relaté, une opération est en cours dans le but de sauver ce qui doit/peut l'être parmi les films et les supports sonores conservés à travers la Municipalité. Dans ce cadre, une enquête visant à mieux connaître l'état de l'existant est en cours de préparation. Suite à cette première phase, des mesures seront prises en concertation avec les partenaires de ce projet.

Gageons qu'à terme, le patrimoine audiovisuel de la Ville de Genève sera au centre des préoccupations de l'ensemble de l'Administration, qu'il sera sauvé et mis à la disposition des citoyens, chercheurs et curieux. Les archives audiovisuelles ont trop souvent été délaissées par les institutions, et ceci pendant de longues années. C'est un fait. Les Municipalités n'échappent pas à ce constat. Les Autorités doivent définir qui a la responsabilité par rapport à cette portion du patrimoine -quand cela n'est pas clairement établi. Elles doivent également mettre à disposition les moyens nécessaires pour que ce patrimoine soit traité dans les règles de l'art, au risque sinon de voir disparaître rapidement des pans entiers de la mémoire collective et de la mémoire institutionnelle municipale. De leur côté, les archivistes comme leurs partenaires au sein de la Municipalité ont la responsabilité d'attirer l'attention des Autorités et des services, d'agir, de persévérer et d'aboutir à des résultats, conformément au sens général de leur mission professionnelle et institutionnelle.

NOTES

1. Cette unité spécialisée, rattachée jusqu'en 2012 au Département de la Culture, a succédé au Centre Vidéo de la Ville. Elle a pour mission première de tenir à jour le contenu web du Département, mais elle aide aussi les services qui le demandent, en réalisant des travaux et en prêtant du matériel audiovisuel. Cette unité n'a pas pour mission de conserver le patrimoine audiovisuel. Elle a rejoint en 2012 l'unité information et communication, qui dépend de la Direction générale de l'Administration.
2. Ne serait-ce que l'ouvrage de Sam KULA, *Appraising Moving Images. Assessing The Archival and Monetary Value of Film and Video Records*, Lenham et Oxford: The Scarecrow Press, 2003.
3. Magali GIROD, *Mémoire en images. Acquisition, sélection et conservation du fonds vidéo des Archives de la Ville de Genève*, Genève: ESID, 1998, p.56.
4. Ce service dépend des Musées d'Art et d'Histoire de la Ville (MAH).

RESUMEN

Los archivos de la ciudad de Ginebra han creado recientemente un “núcleo patrimonial” que comprende 271 vídeos (108 horas de imágenes), seleccionados de entre más de 5.000 soportes conservados por los distintos servicios del Ayuntamiento y el Centro Multimedia de la Ciudad.

Teniendo en cuenta el volumen y el contexto, el tema de la selección ha sido crucial. Cada soporte ha sido evaluado en función de su uso, como primer paso hacia una clasificación de doble vertiente: el creador y el tema del vídeo. Una vez hecho este paso, los soportes seleccionados han sido analizados mediante otros criterios.

Al final, estos 271 soportes se han copiado en cintas Beta SP y en ficheros electrónicos. Llegado el momento, algunas de las imágenes deberían ser accesibles vía web.

SUMMARY

The archives of the city of Geneva have recently created a “heritage core” that includes 271 videos (108 hours of image), selected amongst more than 5.000 media, preserved by the different services of the Municipality and the Multimedia Centre of the City.

Taking into account the volume and context, the issue of the selection has been crucial. Every medium has been evaluated according to its use, as a first step towards a two-tier sorting: the creator and theme of the video. After this first step, the selected media has been analyzed according to other criteria.

In the end, these 271 videos have been copied to Beta SP tapes and digital files. Eventually, some of these images should be accessible on the web.